



**Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT)**

08 B.P. 85 Tri Postal – Cotonou Tél. : (229) 21 13 53 68 / 95 45 23 48 / 95 05 04 24 / 97 47 60 74 Fax : 20 21 27 47 / E-mail : cboept@yahoo.fr Rép. du Bénin

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE DE L'EDUCATION AU BENIN**

Date : 12 avril 2016

Lieu : Salle de réunion de la CBO-EPT

Rédigé par : Priscille H. ALLIOZA, Chargée de Programme CBO-EPT

<b>Objectif de la séance</b>	Relire et approuver le Plan de Travail Annuel de l'OE au titre de 2016
<b>Profil des participants</b>	Confère liste de présence
<b>Déroulement</b>	<p>La séance a débuté par les mots de bienvenue du Président de l'Observatoire de l'Éducation suivis des mots introductifs du Coordonnateur de la CBO-EPT qui, après un bref rappel du contexte de mise en place de l'OE, a précisé celui dans lequel s'inscrit l'organisation de cette séance. Il a alors expliqué qu'il s'agit de passer en revue le draft du plan de travail de l'OE 2016 afin de procéder à son approbation.</p> <p>Après cette clarification, la chargée de programme a présenté les grandes lignes du plan de travail. Il est à noter que ce draft présenté du plan de travail de l'OE est une proposition de l'équipe de la Coordination de la CBO-EPT soumise à l'amendement des membres du comité de pilotage de l'OE.</p> <p>Abordant le troisième point inscrit à l'ordre du jour, le Coordonnateur a pris la parole pour expliquer les propositions de démarches identifiées par l'équipe de coordination quant à la réalisation de l'activité « Révision du Règlement Intérieur dans les écoles maternelle et primaires en République du Bénin ». Il importe de souligner que cette activité est l'une des activités soutenues par AEAI Afrique au Bénin et ayant fait objet d'un accord cadre entre la CBO-EPT et AEAI Afrique au Bénin.</p>

Poursuivant ses explications, le Coordonnateur a ajouté qu'il urge alors que le PTA soit finalisé afin que les activités de l'OE et financées par AEAI Afrique au Bénin soient mises en œuvre dans les délais.

Après avoir félicité l'équipe exécutive pour la qualité du travail ; quelques interventions ont été enregistrées suite à ces différentes présentations et se résument ainsi qu'il suit :

- ❖ De façon générale, on note une faiblesse dans la communication interne à la CBO/EPT

De façon spécifique et en lien avec la présentation ; il ressort :

- ❖ Absence de délais précis en ce qui concerne les activités identifiées ;
- ❖ manque de précision à la lecture du PTA car tel que élaboré, l'on ne sait pas s'il s'agit d'un plan de travail annuel ou triennal ;
- ❖ à la lecture du plan de travail, l'on est tenté de croire que les activités ont été identifiées au regard du financement de ADOE 3 ;
- ❖ le PTA présente un mélange à la fois des activités dont la réalisation relève de la responsabilité de la Coalition et celles relatives à la mission de l'OE, ce qui ne devrait pas être le cas ;
- ❖ dans le PTA aucune mention n'est faite des effets attendus des diverses activités à mettre en œuvre ;

L'expression de ces diverses préoccupations a donné lieu à des clarifications et/ou commentaires au bout duquel quelques propositions ont été faites par les participants.

### Synthèse des propositions

- + Intégrer dans les habitudes l'envoi des comptes rendus à la suite des réunions de l'OE et du CA;
- + prioriser dans l'élaboration du PTA, les activités favorables à la visibilité de l'OE ;
- + améliorer la formulation des objectifs mentionnés dans le PTA car à la lecture, il n'est pas aisé de les apprécier. Il faut donc les rendre plus tangibles et concrets ;
- + procéder à la mise à disposition diligente d'une version améliorée du PTA ;
- + élaborer les TDR de l'activité « Révision du Règlement Intérieur dans les écoles primaires publiques » en précisant les différentes étapes, assorties de délais précis et des cibles à prendre en compte ;
- + rédiger un argumentaire pour expliquer pourquoi il faut réviser le

	<p>Règlement Intérieur des EPP ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>+ envoyer les TDR élaborés, le PTA amélioré et le draft de Règlement Intérieur aux membres de l'OE au plus tard le 20 avril 2016 pour amendement.</li></ul>
--	--

**Heure de démarrage** : 9h45

**Heure de clôture** : 11h30